

L'Église
compte

POUR moi

L'Église
compte

SUR moi





CHERS AMIS,

Au cours de cette année 2018, cela fera cinq ans que je suis votre évêque. Je tiens, une fois de plus, à vous remercier pour l'accueil que vous m'avez toujours réservé lors de mes nombreuses visites dans l'ensemble du département.

Chaque jour depuis mon installation, **je constate et apprécie l'engagement et la générosité des chrétiens de Moselle**. C'est pourquoi, je sais que je pourrai compter sur vous, dans les années à venir, afin de **maintenir et développer une Église accueillante, fraternelle et proche de tous**. Je m'en réjouis, particulièrement en cette période où le rôle de l'Église dans la société est parfois remis en cause.

Dans un monde qui laisse de plus en plus de place à un individualisme inquiétant, l'Église doit être là pour nous aider à trouver des repères et à donner du sens à notre vie. **Par sa mission, elle doit nous guider et nous permettre de résister face aux difficultés du quotidien**, en refusant notamment un monde égoïste. Ainsi, soutenir l'Église, c'est adhérer aux vertus et valeurs chrétiennes que sont la foi, l'espérance, le courage, la justice ou encore la charité.

C'est une habitude dans les médias, et encore plus dans l'opinion publique, de croire que l'Église catholique est riche et qu'elle dispose de moyens importants. Cela peut être le cas en Moselle où certaines personnes pensent que le régime concordataire (qui finance notamment le salaire des prêtres) offre au diocèse de Metz une situation financière confortable. Contrairement à ces idées reçues, **l'Église catholique de Moselle n'est pas à l'abri du besoin**. Les biens dont elle dispose sont essentiellement au service de sa mission et elle ne bénéficie d'aucune subvention du Vatican. Le régime concordataire ne couvre pas les actions concrètes de notre diocèse sur le terrain, la formation des acteurs pastoraux, les frais de fonctionnement, l'entretien et la mise aux normes des bâtiments... **L'Église de Moselle vit principalement grâce aux dons**. D'où l'importance de la Quête diocésaine.

Le 17 février, notre diocèse lance officiellement la campagne 2018 de la Quête diocésaine. Grâce à votre participation, l'Église catholique de Moselle pourra continuer à assurer à chacun sa présence au quotidien, mais aussi financer de nombreuses actions pastorales, tout particulièrement celles en faveur des personnes les plus fragiles. C'est pourquoi, **je compte sur votre participation qui apportera à notre diocèse ce supplément d'âme, cette petite flamme...** D'avance merci pour votre aide !

+ Jean-Christophe Lagleize
Évêque de Metz

... L'ÉGLISE COMPTE SUR MOI !

► Pourquoi le *diocèse de Metz* a besoin de **votre aide** ?

La Quête diocésaine s'adresse aux personnes qui partagent les valeurs chrétiennes et qui souhaitent qu'elles soient bien présentes dans notre société actuelle marquée par une certaine hostilité vis-à-vis des chrétiens. Participer à cette campagne de soutien en faveur du diocèse de Metz, c'est **permettre à l'Église catholique en Moselle de continuer à être présente tout au long de l'année à vos côtés**, notamment lors de grands moments de votre vie. C'est aussi lui donner les moyens de remplir sa mission auprès des personnes qui en ont le plus besoin, en vue d'une société plus solidaire. **Cette mission de présence et de soutien a un coût**. C'est pourquoi, nous comptons sur la participation d'un maximum de donateurs à la Quête diocésaine.

► **Combien** donner ?

Vous êtes évidemment libre d'évaluer le montant de votre don, **selon vos moyens**. Votre participation, même modeste, est importante : elle est la preuve de votre attachement à l'Église et aux valeurs qu'elle défend. C'est peut-être un détail pour vous, mais pour nous cela veut dire beaucoup ! Nous vous rappelons que **votre don est déductible de vos impôts à hauteur de 66%** : un don de 100€ ne vous coûtera en fait que 34€.

VOTRE DON
EST DÉDUCTIBLE
de vos impôts
À HAUTEUR DE
66%

DON		COÛT RÉEL
30 €	►	10,20 €
100 €	►	34 €
250 €	►	85 €
500 €	►	170 €

► Une **utilité** claire...

L'an dernier, **73% des recettes de la Quête diocésaine ont été utilisées pour financer des actions pastorales** mises en œuvre sur le terrain par des services diocésains, des mouvements apostoliques ou des associations catholiques de Moselle. Le reste a permis de financer les dépenses liées à la formation des nombreuses personnes (prêtres, diacres, laïcs) engagées dans ces actions pastorales (21%), ainsi que les frais relatifs à cette collecte (6%).

► Vous pouvez avoir **confiance**...

Conformément au droit de l'Église, le diocèse de Metz est doté d'un Conseil pour les Affaires économiques constitué d'experts laïcs indépendants qui assurent le suivi des finances. De plus, **un cabinet d'expertise comptable contrôle chaque année les comptes**, rendus public dans le bulletin officiel *Église de Metz*.